

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Nom du Projet : **Maintenance_Infrastructures_Carburant_MUMI**

Validité de l'appel d'offre : Du 02 Octobre 2026 au 16 Octobre 2026

Durée du Contrat : Douze Mois

1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE MUMI S.A.R.L

Mutanda Mining "MUMI S.A.R.L" est une entreprise minière dont le siège social est situé au numéro 4746 de l'avenue Laurent Desire Kabila, au Quartier Mutoshi, Commune de Manika, Ville de Kolwezi. Son Siège d'exploitation, centre de ses principales activités, se trouve à plus ou moins 42 KM de la ville de Kolwezi dans la province du Lualaba en République Démocratique du Congo.

Le **site d'exploitation** ; centre névralgique des activités minières de MUMI. L'entreprise exploite une mine à ciel ouvert, une usine hydro-métallurgique ainsi qu'une usine de production d'acide sulfurique. Fidèle à ses engagements en matière de performance opérationnelle et de responsabilité sociétale, MUMI place la santé, la sécurité et le développement de ses collaborateurs au cœur de sa stratégie. L'entreprise investit régulièrement dans la formation continue de son personnel, localement et à l'international, avec l'objectif de garantir un haut niveau de compétence dans l'ensemble de ses domaines d'activité.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Afin de soutenir ses activités opérationnelles et d'assurer la disponibilité, la sécurité et la fiabilité de ses installations de carburant, MUMI souhaite engager un prestataire expérimenté et fiable pour assurer la maintenance préventive et corrective des infrastructures de carburant sur les installations désignées par MUMI.

3. ETENDUE DES SERVICES

Le Prestataire sélectionné devra fournir le personnel qualifié, la supervision, les outils, les équipements spécialisés et l'expertise technique nécessaires à la réalisation des travaux de maintenance préventive et corrective des infrastructures de carburant de MUMI.

3.1 Les prestations comprendront notamment :

- Inspection et maintenance des pompes de transfert de carburant, y compris les contrôles de fonctionnement, vibrations, bruit, étanchéité, alignement et performances, ainsi que les réparations mineures et essais opérationnels.
- Inspection des conduites, brides, joints, vannes d'isolement, clapets anti-retour, vannes de purge, raccords et accessoires afin d'identifier les fuites, la corrosion, la détérioration ou tout autre défaut mécanique.
- Inspection et maintenance des systèmes de filtration, y compris les boîtiers, éléments filtrants, joints, points de vidange et contrôle du débit après remplacement des filtres.
- Inspection des flexibles, camlocks, adaptateurs, raccords, joints et autres accessoires de transfert et de distribution ; les flexibles défectueux ne devront pas rester en service.
- Inspection, entretien et réparation des pistolets dry-break/Banlaw, y compris l'étanchéité, le mécanisme de verrouillage, l'usure, le débit et le fonctionnement de l'arrêt automatique.
- Inspection et maintenance des équipements de distribution de carburant, notamment les pompes, filtres, compteurs, flexibles, enrouleurs, pistolets, raccords tournants, coupleurs et vannes.
- Inspection et maintenance des citernes mobiles (fuel bowzers), notamment les pompes, filtres, flexibles, pistolets, vannes, événements, raccords, compteurs et connexions de transfert.
- Inspection fonctionnelle et visuelle des compteurs de carburant. Toute anomalie de précision devra être signalée à MUMI pour calibration ou vérification par le prestataire autorisé.
- Inspection des équipements accessibles associés aux réservoirs, notamment les vannes, événements, raccordements, points de vidange, composants mécaniques, conduites, brides et raccords.
- Détection des fuites et réalisation des réparations mineures lorsque cela est techniquement possible. Tout défaut critique présentant un risque HSE ou opérationnel devra être immédiatement sécurisé, signalé et documenté.
- Vérification des performances de transfert et investigation de toute réduction anormale du débit.
- Établissement et mise à jour d'une liste recommandée de pièces de rechange critiques et à forte usure.

- Réalisation des essais appropriés après intervention, notamment les essais d'étanchéité, de fonctionnement des pompes, de débit, des vannes, des pistolets et de l'intégrité des raccordements avant remise en service.

3.2 Résultat attendu:

Les infrastructures de carburant désignées par MUMI devront être maintenues dans un état sûr, fiable et opérationnel, avec les défauts identifiés, documentés et traités conformément aux exigences de maintenance et de sécurité applicables.

4. EXIGENCES RELATIVES AUX PRESTATAIRES DE SERVICES

Les prestataires intéressés devront démontrer leur capacité technique et opérationnelle à exécuter les services demandés et fournir les documents pertinents, notamment :

- Certificat ARSP en cours de validité, lorsque applicable.
- Autorisations, licences ou certificats requis par la réglementation applicable aux activités proposées, lorsque nécessaires.
- Preuves documentées d'au moins deux (2) projets similaires réalisés au cours des cinq (5) dernières années, idéalement dans le secteur minier, industriel, pétrolier ou dans un environnement similaire.
- Références démontrant une expérience pertinente en maintenance de pompes, systèmes de transfert et de distribution de carburant, tuyauteries, vannes, filtration, flexibles, citernes mobiles ou équipements similaires.
- Preuves de disponibilité de personnel qualifié, des outils et des équipements nécessaires à l'exécution des travaux.

Critère de sélection : Seuls les candidats répondant aux exigences susmentionnées et ayant soumis les documents requis dans le délai pourront être retenus pour participer à l'appel d'offres proprement dit.

5. CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE

- Aucun paiement, frais ou commission n'est exigé à aucun stade du processus de manifestation d'intérêt.
- Toute demande de paiement, commission ou avantage indu, formulée au nom de MUMI, doit être considérée comme frauduleuse et signalée immédiatement.
- MUMI applique une politique de tolérance zéro envers toute forme de fraude ou de corruption.
- Tout soupçon de manquement doit être signalé via la plateforme sécurisée suivante : <https://glencore.raisingconcerns.org/>
- Toutes les prestations de services devront être exécutées conformément au Code de conduite de MUMI et aux lois applicables.

6. MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les prestataires de services intéressés par ce service, sont invités à soumettre leur manifestation d'Intérêt, accompagnée de leur profil d'entreprise et de leurs références pertinentes, via le lien suivant :

Inscription en ligne – <https://forms.cloud.microsoft/e/7QuycuF2DB>

Un courriel vous demandant de fournir de votre documentation ; vous sera envoyé à la clôture de cette publication avec une échéance de 24 heures tout au plus.

7. ACCES AU PORTAIL

Les entreprises dont le profil est en adéquation avec la description du projet Mutanda Mining, pourront recevoir par courriel les identifiants requis pour accéder au portail en vue de participer à l'appel d'offre proprement dit.